

Notre prierre abbe, fils de Jean Baptiste, et de
Anne Bessé, du lieu de sainte Maxime vicieuse
de Freques d'une part; et germeres a ceste fille de
Michel et de francis parens de ce lieu de La
Garde d'autre; a été celebré dans les parroisse
du dit lieu. Les trois publications faites
sans qu'il soit intervenu aucun Impedement
Cans Civil, que Canonique, jay baillé leur
et Mutuel Consentement, et Les ay marries
et Lou le vit de notre messe de l'Eglise Catholique,
apostolique et Romaine presens a ce les
Mores des parties et autres Communs parens,
s.^r Etienne de néz vignier, andré Laugier,
andré Benet, Et honnore' auran, et messire
Charles de nans Curé. J'en ay mis que de parois
Laugier, autre + de andré Benet, autre + de
honore' auran. De nans Curé.

Lionel

la marraîne mariole fabrice puerim
les lousignés
François Baxville
Hion puerim

mort de son mist sept cens vauze cinq et le dixime q.
 au moins nous auons eue de d'au le cinquieme de ceste
 parvaise au moins au moins epousa de rose moine
 apres auoir est marié de sacrement de leglise
 pour les l'ontipus *Deuise de l'Elion prisme*

Le 1^{er} mil sept cent quatre vingt le
 de Clere dix et sept dieu Nois de novembre j'ay en fait
 Meiffoun. dans le timbre de cette parville Clere
 Meiffouniere de Grosse de Jacques mouche honneur
 avoir veu pour les de dements.
 Simproux Denancure